



# **SECURITE**

## *Port-Louis Pour Tous*

Garantir la sécurité de tous et préserver les biens qui font la richesse de notre commune sont au coeur de nos priorités.

Nous nous engageons à veiller à la **tranquillité des habitants**, à protéger les bâtiments et espaces publics, et à développer les actions de prévention en lien avec les partenaires locaux.

En renforçant, l'entretien des voiries, ainsi que la vigilance partagée entre voisins, nous souhaitons créer un **environnement serein** où chacun se sent en confiance et solidaire face aux enjeux de sécurité.

Notre équipe sera toujours à l'écoute pour que la commune reste un lieu où il fait bon vivre, protégé et respecté par tous.

Attachés à la **qualité de vie** et au bien-être de tous, nous plaçons l'entretien régulier des bâtiments communaux et de la voirie au centre de notre engagement. Propreté, accessibilité, réparations rapides et mise en valeur de notre patrimoine bâti seront nos priorités, afin de garantir la sécurité, la convivialité et l'attractivité de notre commune.

Nous veillerons à **anticiper les besoins**, à agir avec soin et à associer les habitants à la préservation de notre cadre de vie, parce que chaque détail compte pour maintenir une cité accueillante.

L'entretien régulier de l'**espace public** est un engagement primordial pour garantir la sécurité de tous, la mobilité quotidienne tant sur les voies ouvertes à la circulation que sur les trottoirs et la qualité du cadre de vie.

La **maintenance préventive** des routes, trottoirs et ouvrages permet également de maîtriser les coûts publics et d'éviter des travaux de réparation plus coûteux à long terme. Nous mettrons en place un diagnostic systématique et une programmation annuelle des interventions, en donnant la priorité aux secteurs les plus fréquentés ou dégradés, pour répondre efficacement aux besoins de chacun.



# **SECURITE**

## *Port-Louis Pour Tous*

### **Sécurité Routière**

Sujet sensible car il demande la **participation de tous**. Le partage des voies ouvertes à la circulation demande de la tolérance entre les différents usagers (camions, utilitaires, voitures, motocyclettes, bicyclettes, trottinettes et piétons). La vitesse excessive constatée dans certains secteurs de notre commune devra être contrôlée pour assurer la sécurité des portlouisiens.

Le **stationnement** « sauvage » devant des habitations, sur voies aménagées pour les piétons ou pour les cycles devra cesser. Chacun d'entre nous devra faire un effort pour y parvenir.

Il conviendra également de réglementer le stationnement en faveur des portlouisiens pendant les périodes estivales - sans pénaliser les commerces.

PORTLOUIS POUR TOUS